

Résultats des entretiens : Continuité de l'acte éducatif (hypothèse 4).

Énoncé de l'hypothèse 4 : *Les moments charnières du parcours scolaire de l'enfant constituent une opportunité pour renforcer les échanges entre parents, enseignants et accompagnateurs.*

A) Présentation du discours.

§ Les familles (section II.5.2.A, p. 62).

Les passages inter- et intra-cycles, l'orientation, font partie intégrante de la vie d'écolier et constituent des moments d'inquiétude pour les familles. Voici ce qu'un père nous confie : « L'enfant évolue en âge. Les cours de 6^e changent aussi, sont plus consistants. Ça demande beaucoup de réflexion, beaucoup de rigueur. Les passages, l'orientation en général c'est très important. Mes parents étaient illettrés (ni lire, ni écrire) et personne ne m'a aidé... Cette génération n'est pas la même chose, elle est assistée ; il faut la suivre. Elle a besoin de nous et on est là. A part la famille, y a l'école, le centre, l'entourage pour se mobiliser. » (FXY-09). Mais avant tout, l'importance du lien familial (la relation parent-enfant) est capitale. Pendant ces moments là, c'est au sein de la cellule familiale que « le parent parle avec l'enfant, lui explique et l'encourage » (FYi-04).

Environ douze familles parlent de ou se sentent concernées par l'orientation et les passages entre cycles, en l'occurrence le passage au collège. Les parents nous confient que c'est plutôt une affaire de famille : « Le passage en 6^e ? J'ai commencé à voir depuis quelque temps, avec lui » (FYi-07) ou « je ne m'inquiète pas car elle parle avec sa sœur (la grande) et elle sait un peu » (FX-20) tandis que « les démarches d'inscription au collège ont été faites par la grande » (FY-13) ; ou bien une affaire de voisinage, de cercle intime d'amis (des parents) : « autour de moi, il y a d'autres parents qui veulent la même chose, on a échangé entre nous » (FYi-01). Dans cette configuration, la relation avec l'école n'est pas exclue. Sa vocation, aux yeux de sept familles sur vingt-sept, est de rendre un avis plutôt consultatif : « c'est moi qui décide pour l'orientation (son travail en dehors de l'école, ses notes...) mais l'avis de l'école compte aussi » (FYi-04) ou une réponse encore plus catégorique « nous, je pense quand même, on tiendra compte de l'avis de la maîtresse aussi » (FY-28) confie une mère au microphone en souriant. Bien que peu de parents en parlent, la démarche concernant le passage au lycée semble être analogue, l'autonomie de l'enfant est néanmoins encouragée d'avantage : « [...] le petit me demande : "Où dois-je aller ?". Je dis "Qu'est-ce que tu choisis, professionnelle ou générale ? Que dit le prof ?" [...] Si le prof s'en fout, tu choisis par rapport à tes notes, c'est ta vie. » (FXY-05) révèle un père pendant l'entretien.

Pour certains parents (trois familles), l'avis de l'école va au-delà d'une simple formalité de consultation. Il s'agit d'une relation de confiance avec le personnel enseignant car l'avis rendu est suivi. « Le directeur de son école m'a dit que ce collège est bien pour lui et je lui ai fait confiance. En même temps c'était le plus proche de la maison. » (FXY-14). « Pour l'orientation, je laisse l'enseignant suivre, je lui fais confiance, il sait beaucoup de choses. » (FXY-09). Pour d'autres familles (quatre au total), au contraire, il n'y a pas d'échange à ce sujet avec l'école : à moins qu'il soit purement d'ordre informatif, comme l'affirme un papa, « je n'ai pas discuté avec l'enseignant, je lui ai juste donné l'info » (FYi-01) ; ou philosophique, « on n'a pas discuté avec la maîtresse, elle nous a rien dit ; mais le directeur nous a demandé pourquoi on veut la mettre en privé » (FXY-19).

Les familles n'hésitent pas à franchir les portes des collèges afin de se renseigner auprès de l'équipe enseignante et/ou se familiariser avec les locaux s'il s'agit du premier enfant entrant en 6^e : « On va aller visiter le collège, le CIO¹ ; on peut tout voir mais pour après, on voit ce que ça va donner. » (FXY-21) ; « Ils ont visité le collège. [...] Après regardé le collège, discuter le prof et faire inscription. On a discuté aussi avec sa maîtresse. » (FY-18).

L'entrée au collège est un moment d'inquiétude mais peu de familles en parlent ouvertement après coup. « Ils s'inquiètent trop les enfants quand ils passent d'une école à une autre, mais les parents aussi sont inquiets. » (FY-15) Les enfants ont peur de ne pas être à la hauteur : « elle avait un petit peu peur (de ne pas avoir des bonnes notes) » (FXY-19) nous confie une maman.

Au sujet des échanges avec l'institution scolaire pendant les moments précédents un passage et/ou une orientation, seulement trois familles disent ne pas participer à « plus de rencontres que d'habitude avec l'école » (FYi-04). Dans ce cas, les parents vont en général « qu'aux réunions habituelles et à celle informative sur le collège » (FY-25). Pour une famille, « le lien avec l'école est plus étroit avant et pendant le passage » (FXY-09) ; quant aux autres, elles ne s'expriment pas à cet égard.

§ L'institution scolaire (section II.5.2.B, pp. 67 et 72).

L'enseignement primaire.

Concernant le passage CM2-6^e, l'école élémentaire fait tout ce qui est dans son pouvoir afin de préparer au mieux les écoliers, afin que ce palier soit franchi sans difficulté et soit le moins traumatisant (pour certains enfants). Mais dans ce processus, les parents n'occupent apparemment pas une place prioritaire, autrement dit (pour résumer) : on prépare les enfants puis on explique les démarches aux parents ; après c'est à eux de se débrouiller. « Non, il n'y a pas de discussion avec les parents [dit EA-03], tout ce qu'on fait c'est de préparer au mieux les élèves pour qu'ils aillent au collège et la seule interrogation des familles, qui nous concerne, [...] c'est si l'enfant

¹ Centre d'Information et d'Orientation.

va passer en 6^e, s'il a le niveau pour, c'est la question que nous posent les parents. Après nous on leur explique les démarches à faire, les papiers/dossiers... » Pour EA-01, la préparation des familles (enfants et parents) est quotidienne, « dans le discours de tous les jours, dans le travail de tous les jours » comme la préparation des devoirs. « C'est la famille qui fait la démarche. Nous, on leur parle tôt, ils [les familles] sont préparés psychologiquement après nous on peut leur dire tout ce qu'on veut, ils se trouvent dans situations qu'ils découvrent. [...] Par exemple (on parlait des devoirs), les devoirs à l'école élémentaire ne sont pas recommandés mais malgré tout, on prépare les enfants aux devoirs dès le CM2 parce qu'en 6^e, ils vont [en] avoir. »

Quant à la relation avec le centre social au sujet de ce passage, EA-01 nous livre son avis : « J'ai pas mémoire d'avoir eu besoin de l'aide du centre pour... souvent, inversement, le centre nous sollicitait, il demandait un peu plus d'informations sur tel ou tel enfant qui avait pas peut-être eux-mêmes, des informations sur l'orientation qu'allait prendre tel ou tel autre enfant. [...] Comme ils voient pas forcément tous les parents [...], ils viennent me voir [...]. » D'ailleurs, ce va-et-vient entre l'école et le centre social permet une meilleure prise en charge, personnalisée, en fonction des besoins scolaires, culturels voire sociaux de la famille. Car, selon EB-05, « au niveau encore des enfants en difficulté, comme ils les retrouvent en aide aux devoirs, forcément la personne qui s'occupe de lui le soir va retrouver les difficultés de l'école ».

L'enseignement secondaire.

Par rapport à l'école élémentaire – dont les apprentissages scolaires et l'acquisition de l'autonomie visent, au moins, le passage en 6^e –, objectif final du collège (le but du tunnel pour la plupart des familles dont l'enfant rentre en 6^e) est le baccalauréat. L'orientation, ce processus par lequel un élève est évalué et amené à s'inscrire dans telle ou telle voie/filière, est réalisée non sans difficultés. A la question « Qu'est-ce que vous en pensez de la proposition numéro deux du Livret vert "Reconnaître la valeur de la jeunesse"² ? », le principal d'un collège public répond : « Oui, mais le souci sur l'orientation est qu'on a des familles comme ici qui connaissent peu... Ce qui est difficile c'est qu'on a des parents qui sont d'origine étrangère, qui connaissent peu le système. Finalement, c'est difficile d'accompagner ces élèves vers l'orientation. Ce qui me paraît évident sont les nouveaux textes permettant d'accompagner l'orientation dès la 5^e, c'est-à-dire qu'il y a un travail en étapes, [...] une culture de l'orientation au sein du collège. Pour l'instant, on n'est pas du tout là-dessus ; on est dans une culture... bah disciplinaire à chaque niveau et puis "Hop ! En 3^e, ça y est, c'est l'orientation, qu'est-ce qu'on va faire ? etc.". Accompagner les élèves depuis la 5^e, réfléchir qu'est-ce qu'un métier et pourquoi on travaille etc., c'est-à-dire que ça rentre dans le cursus. » (EA-04) Quant au monde extrascolaire, le même principal insiste sur l'importance d'ouvrir les établissements vers l'extérieur (par exemple au sujet des stages) afin de montrer aux élèves que les enseignements dispensés au collège ne sont pas des notions complètement abstraites, mais au contraire, ils servent (ou peuvent servir) dans la vie, au quotidien. « Ça me semble important de ne pas avoir un établissement où tout est confiné mais qu'il soit vraiment avec des liens sur l'extrascolaire et sur l'environnement, l'environnement immédiat mais aussi celui plus proche [...]. » (EA-04)

Pour d'autres chefs d'établissements, inscrire la démarche d'orientation davantage dans l'espace familial et extrascolaire de l'élève (donc peut-être moins monopolisé par l'institution scolaire) pourrait être vécu comme un échec de l'école, serait une façon d'avouer la faillite d'un système. Le principal d'un établissement privé se confie : « Je pense que c'est pas réaliste [répétition] parce que ça se passe comme ça quand l'école a échoué. Mais normalement, l'école on peut penser qu'elle ne devrait pas échouer, en tout cas, je trouve qu'elle n'a pas le droit d'échouer. Il y a une obligation de résultats pour l'école et dans ce cas là, c'est vrai qu'une fois qu'on a accompagné l'élève jusqu'en (peut-être) Terminale, j'ai envie de dire "il va aller sur le chemin des études supérieures avec encore plus d'autonomie", [...] mais après il devra avoir les outils pour se débrouiller. » (EA-06) Pourquoi l'extrascolaire constituerait un échec ? « Si vous voulez, un enfant normalement va faire les quatre ans de collège tout droit, si le collège ne peut pas se faire dans ces conditions là, c'est qu'il y a des soucis et, s'il y a des soucis, il faut trouver des structures adaptées. Et ça, ça part forcément d'une évaluation scolaire. Au lycée c'est la même chose : soit on fait 2^{nde}, 1^{ère} et Terminale, soit on fait des parcours périphériques mais c'est bien des bulletins que ça part. On mettra sur les bulletins "admis ou non admis dans telle classe". Donc, tant que l'enfant est pris en charge par le système scolaire [...], c'est quand même l'école qui au départ... Si l'école ne pilote plus et c'est les familles et les structures périphériques qui pilotent, ça veut dire que l'enfant est sorti du système scolaire. » (EA-06) Un système dont l'évaluation de l'élève/l'enfant est partagée, vous n'y croyez pas ? « Si mais bon... il y a aussi un pilotage dont vous ne parlez pas, c'est l'Aide sociale à l'enfance (ASE) de tous les enfants dont les parents sont absents et ces enfants-là on des éducateurs et des familles d'accueil (ce sont des professionnels) et ces familles de "remplacement" ne jouent pas le rôle de parent (c'est l'éducateur qui le fait) [...]. » (EA-06)

Néanmoins, tout le monde s'accorde que c'est en amont qu'il faut agir afin d'éviter au maximum l'échec scolaire pendant les moments charnières du parcours scolaire en particulier (passage inter- et intra-cycles). « Nous, on essaie de les toucher [les familles] par la journée portes ouvertes (entre autres) pour le passage CM2-6^e. On a

² Il s'agit du Livret vert publié en juillet 2009 par M. HIRSCH en tant que Haut commissaire à la Jeunesse. La proposition numéro deux est : « Modifier les pratiques professionnelles de l'orientation, pour les inscrire dans l'environnement familial et extrascolaire des jeunes. » (p. 24).

souvent des parents le jour de la rentrée de la 6^e (la matinée), donc ils ont presque une journée et demi entièrement à eux. (pour visiter le collège, voir comment ça fonctionne, etc.). » (EA-04) « Cette année, toutes les classes ont été réunies en début d'année par leur professeur principal, donc tous les parents ont été invités (ça n'a pas été très fréquenté à part les parents de 6^e qui se déplacent beaucoup), ensuite il y a la remise des bulletins (deux fois dans l'année pour tous les niveaux), les réunions sur l'orientation (trois réunions sur l'orientation qui concerne les parents de 3^e), pareil pour les parents de CM2 (samedi matin). » (EA-02) « Bien sûr, c'est des occasions privilégiées [...]. On la rencontre quand ça va pas [exclamation] et en fait je trouve ça très dommage de ne rencontrer la famille que quand il y a le feu, quand c'est explosif, quand on s'aperçoit que ça va pas aller. Normalement, il y a un travail d'accompagnement qui doit être fait depuis long temps ; les difficultés de l'enfant, on ne les découvre pas au 3^e trimestre du CP ou du CM2. Elles doivent être connues au moins un an avant. Donc en fait, la relation d'accompagnement d'un enfant qui a des difficultés, elle doit être constante et ne doit pas être limitée à ces zones de passage. Mais je reconnais que ces zones de passages correspondent à des périodes où les parents sont davantage préoccupés. » (EA-06)

§ Les professionnels de l'accompagnement (section II.5.2.C, p. 77).

Un des animateurs interrogés, tire la sonnette d'alarme quant à la difficulté croissante de focaliser l'attention et la capacité d'effort des enfants et de les motiver au sujet des tâches et des obligations en matière scolaire. « Chaque année, on est sur une phase descendante, de plus en plus difficile de les canaliser (ils sont perturbés mais les causes je pourrais pas vous les expliquer). Ils sont moins sensibilisés par l'école et ça rejoint le fait de vouloir en finir rapidement et d'entrer sur le marché du travail. Même le travail manuel demande une logique (savoir lire un plan, suivre des consignes...), ils sont en décadence. On essaie de leur donner des bases qui vont les servir dans les années à venir mais je sens qu'on les perd de plus en plus et qu'on les oriente à faire des choses qui vont pas dans leur sens à eux. » (VC-03) Certains avancent l'idée qu'il faut « apprendre l'école pour apprendre à l'école », pour ne faire que citer CHARTIER, rapporté par GLASMAN (2001). Donner une utilité immédiate aux apprentissages scolaires en les associant à des objets/images abstrait(e)s ou concret(e)s manipulables par l'enfant dans son univers quotidien, pourrait entraîner davantage l'élève dans sa scolarité et l'aider à donner du sens à ses études. Une concertation, au niveau de l'acte éducatif, entre le corps enseignant et les équipes d'animation des dispositifs d'accompagnement pourrait notamment constituer une solution. Faut-il encore connaître le contenu des activités de la classe. VC-04 nous explique : « Je ne connais pas les activités qu'ils effectuent à l'école (à part le sport)... [Vous avez cité conte et initiation à la musique, vous les avez pas choisi mais y a-t-il un lien avec ce qu'ils apprennent à l'école ?] Après c'est difficile de savoir ce qu'ils font en classe vu qu'on n'a pas de retour, mais... ouais, il y a des liens (conte, musique... ils font à l'école) mais ça n'est pas le même rôle des activités. ». D'autres, comme VC-06, relèvent des freins qui pourraient empêcher l'enfant à se consacrer pleinement à ses études, au sens d'investissement pour son avenir. « Je regrette que l'enfant soit jugé constamment (sont des choses qui me choquent réellement) après voilà [sourire] "je ne vais pas refaire l'Education nationale". [...] Je pense qu'on peut beaucoup, vraiment mieux faire, la valorisation sur l'échec... Au niveau d'ici des jeunes, on voit que quand un qui arrive pas à se faire réprimander, qui arrive pas à avoir des notes très basses et tout, bah il est découragé, c'est évident et personne va lui dire "toi, t'es nul en maths mais tu cours super vite" et ça je le regrette car j'ai souvent vu des jeunes qui avaient vraiment une créativité impressionnante avec beaucoup d'idées et tout, et pourtant ils sont dans l'échec ; c'est dommage. »

Parlant d'une initiative matérialisée à travers un atelier proposé dans le cadre du partenariat avec une école élémentaire du secteur, VB-07 montre que la continuité de l'acte éducatif est tout à fait possible, fort bénéfique aux enfants et, par la même occasion, aux familles. « On a eu, à plusieurs reprises, des échanges autour des situations individuelles (voire des situations familiales) ce qui nous permettait d'avoir un diagnostic pour mettre en place des actions nécessaires à la réussite des enfants. Par exemple, l'atelier danse à l'école : il a été mis en place dans le but de lutter contre l'illettrisme mais aussi pour aider les enfants à mieux lire, appréhender la lecture et l'écriture. Pour cela, nous avons travaillé avec les enseignants [...] sur la motricité des enfants (le repère dans l'espace, la conscience de soi, sur le corps) ce qui permettait de le relier directement à l'espace de la page et aussi au corps de l'écriture. »

B) Interprétation du discours (section II.6.A, p. 81).

Le lien entre la famille et l'école au sujet des moments charnières du parcours scolaire de l'enfant (notamment le passage inter-cycles) n'est pas si étroit comme nous l'aurions pu penser. Par exemple, s'agissant du passage CM2-6^e, nous remarquons que c'est carrément une affaire de famille. C'est au sein de la cellule familiale que le parent parle à son enfant, lui explique et l'encourage. Mais dans cette configuration, la relation avec l'école n'est pas vraiment exclue. A ce sujet, d'après des témoignages de parents, sa vocation est de rendre un avis plutôt consultatif : pour quelques uns, il n'y a pas d'échange avec les enseignants tandis que pour d'autres, l'avis de l'école va au-delà d'une simple formalité de consultation. D'ailleurs, du côté de l'école, nous ressentons le même sentiment : l'institution scolaire fait tout ce qui est dans son pouvoir pour faciliter le passage en 6^e. Bien que les parents n'occupent apparemment pas une place prioritaire, la préparation concerne la famille dans sa globalité (les enfants et leurs parents) ; elle est quotidienne dans le discours de l'institution scolaire. En ce sens, l'aide des

associations du quartier (quand il est proposé et accepté) consiste plutôt en un échange entre quelques enseignants et le coordinateur du CLAS au sujet des difficultés des enfants suivis en commun. Ce partage permet néanmoins une prise en charge personnalisée en fonction des besoins scolaires.

Les animateurs d'activités périscolaires constatent que chaque année la motivation des jeunes baisse à l'égard des études. Les élèves ont du mal à voir l'utilité immédiate (dans leur vie quotidienne) des apprentissages scolaires et les parcours scolaires raccourcissent petit à petit à l'intérieur des quartiers populaires, à forte population défavorisée. Le point de vue de l'école est très clair là-dessus : « L'école n'est pas une usine où on apprend des choses, le savoir est "apprendre à apprendre", l'école c'est apprendre à apprendre (EA-01) » ; « [...] être capable d'apprendre... on progresse forcément quand on est capable d'apprendre » (EA-03). Des solutions favorisant la continuité de l'acte éducatif sont proposées par les structures socioculturelles de quartier. Le moyen le plus sûr d'y arriver, en écoutant les professionnels de l'accompagnement à la scolarité, serait une concertation tout au long de l'année scolaire dans le cadre des relations partenariales privilégiées avec les établissements scolaires du secteur. Ce serait une occasion de plus de montrer aux familles, comme ils aiment parler ces professionnels, que « l'école et le périscolaire c'est une suite » (VC-03).

Si à l'école élémentaire, le passage CM2-6^e est plutôt une affaire de famille, l'orientation au sein des collèges reste encore le monopole de l'école. Si pour certains chefs d'établissement, l'ouverture sur l'extérieur et notamment sur l'environnement immédiat de l'élève est plutôt souhaitée (du moins vantée dans leurs discours), pour d'autres, elle est perçue nettement comme un échec de l'institution scolaire. Selon eux, l'école doit piloter le processus d'orientation des élèves même si on s'accorde, dans l'ensemble, qu'il doit être partagé avec la famille et le réseau éducatif tissé autour de la réussite scolaire de l'enfant. Reste à savoir quelles formes pourraient prendre une éventuelle collaboration entre l'école, la famille et les associations/structures concernées, quel serait leur rôle au sein du partenariat et comment les avis des uns et des autres pourraient être pris en compte dans l'évaluation de l'élève et son orientation vers telle filière plutôt que l'autre.

Renforcer le partenariat pendant les moments clés de la scolarité des enfants n'est pas non plus une solution à moins qu'il s'agisse des cas particuliers qu'il faut traiter en urgence. Car c'est en amont qu'il faut travailler, que la sensibilisation et l'accompagnement des familles doit s'effectuer. Certains vont même jusqu'à suggérer que c'est une question qui relève du pilotage des partenariats ou des dispositifs : « je pense qu'il faut améliorer la coordination, je pense qu'il y a largement assez de choses et peut-être même trop » (EA-02).